

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

Prestations et moyens de paiement

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

Tarifs et conditions en vigueur dès le 01.01.2017

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier



Prestations et moyens de paiement index

Informations générales	3
Comptes privés	4
Comptes d'épargne	5
Comptes de prévoyance	6
Comptes de placements et bourse en ligne BCGE 1816	8
Comptes privés et sociétés	10
Comptes sociétés	11
Cartes BCGE et opérations de guichet	12
Cartes de crédit et prépayées pour particuliers	13
Cartes de crédit pour sociétés	14
Trafic des paiements	15
Chèques et assignations à vue sur banques	16
Conditions générales	17
2 Coffres-forts	18

Informations générales

Remarques générales		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Votre conseiller est à votre disposition pour vous fournir tous renseignements sur les prestations et leur tarification ▪ La banque se réserve le droit de modifier les tarifs et conditions des prestations, notamment selon l'environnement économique et les marchés ▪ Ses avis et relevés en version électronique sont disponibles sans frais sur BCGE Netbanking ▪ Des renseignements complémentaires sur les produits et prestations BCGE sont disponibles sur www.bcge.ch ▪ Les frais, prélevés sur base périodique, sont dus pour la totalité de la période de facturation entamée
Conditions générales		
	Ouverture et clôture de compte	L'ouverture et la clôture de compte sont gratuites ¹
	Taux d'intérêt	Les taux actuels sont disponibles dans les agences BCGE ou sur www.bcge.ch
	Relevés bancaires	Sur base mensuelle ¹
	Bouclément	Annuel ¹
	Impôt anticipé	35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 avec un seul bouclément par année civile ¹
	Frais d'édition et d'envoi	Les frais des relevés et avis bancaires appliqués sont les suivants ² : <ul style="list-style-type: none"> ▪ En Suisse courrier A: CHF 2/envoi ▪ En Suisse courrier B: CHF 1.85/envoi ▪ À l'étranger: CHF 2.30/envoi ▪ BCGE Netbanking: gratuit
	TVA	Les tarifs et frais mentionnés dans la présente brochure, qui sont imposables en vertu de la législation sur la taxe sur la valeur ajoutée, sont indiqués + TVA ¹ . La TVA est facturée uniquement aux clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein, les clients domiciliés à l'étranger n'étant pas astreints à celle-ci
	Tarifs en monnaie étrangère	Les tarifs et frais sont appliqués en CHF ou contre-valeur en monnaie étrangère, hors cartes de crédit
	Carte Maestro BCGE et cartes de crédit BCGE	Les cartes Maestro et de crédit BCGE sont octroyées sous conditions. Les limites sont adaptées à la situation du client
Autres frais		
	Frais en cas de succession	Le traitement de dossier dans le cadre d'une succession est facturé CHF 120/heure + TVA, min. CHF 120 + TVA ¹
	Frais de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'adresse (retour de courrier pour adresse erronée): CHF 30 + TVA ▪ Autres: CHF 120/heure + TVA, min. CHF 50/cas + TVA
	Frais de tiers	Selon facturation: CHF 120/heure + TVA, min. CHF 50/cas + TVA
	Frais de rappel	CHF 25
	Trésor permanent	CHF 5/dépôt
	Courrier conservé	CHF 600/an + TVA
	Avoirs sans nouvelle	CHF 300/an + TVA
	Relation numérique	CHF 1'000/an + TVA
	Société de domicile	CHF 3'000/an + TVA
	Relevé fiscal annuel ³	Client avec dépôt titres: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suisse: CHF 60%/portefeuille + TVA ▪ France: CHF 80 ^{4+5*}/client ▪ Autres pays: CHF 80 ⁴⁺⁵/client Client sans dépôt titres: <ul style="list-style-type: none"> ▪ France: CHF 10 ⁴⁺⁵/client
	Attestation de relation commerciale	Min. CHF 300 + TVA
	Client domicilié hors de Suisse	CHF 18 ^{4+5*} /trimestre
	Supplément client soumis LISint ⁸	Sur demande

¹ Sauf indication contraire

² En cas d'envoi courrier non standard, les frais sont imputés au client (plus frais administratifs)

³ Edition automatique ou sur demande, selon disponibilité par pays de domicile fiscal. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

⁴ Non facturé aux: – clients titulaires d'un mandat de gestion BCGE Best of

– clients titulaires d'un mandat de gestion avec forfait "Tout compris"
– jeunes jusqu'à 25 ans révolus

⁵ Non facturé aux clients titulaires uniquement d'un compte Epargne 3 ou Libre Passage

⁶ Application de la tarification client sans dépôt titres si client uniquement titulaire d'un dépôt titres Plan épargne fonds prévoyance

⁷ Non facturé aux clients titulaires d'un prêt hypothécaire

⁸ Loi fédérale sur l'imposition internationale à la source (accords fiscaux Suisse–Grande-Bretagne, Suisse–Autriche)

Comptes privés

Comptes privés		BCGE Privé ⁹	BCGE Privé 12-25 ans
	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 26 ans	Jeunes actifs et étudiants âgés de 12 à 25 ans révolus
	Définition	Compte pour recevoir le salaire, les revenus réguliers ou une rente et effectuer les opérations de paiement	Compte pour recevoir le salaire ou les revenus d'un job d'été et effectuer toutes les opérations bancaires
	Monnaie	CHF, EUR, USD	CHF, EUR
	Forfait de tenue de compte	CHF 3/mois	Gratuit
	Limite de rémunération	Aucune	Aucune
	Limite de retrait	Aucune	Aucune
	Bouclement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel ▪ Trimestriel si 1.) le solde du compte après calcul du bouclement est négatif ou 2.) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du bouclement est ≥ CHF 200 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel ▪ Trimestriel si 1.) le solde du compte après calcul du bouclement est négatif ou 2.) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du bouclement est ≥ CHF 200
	Impôt anticipé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec un seul bouclement par année civile: 35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 ▪ Avec plusieurs bouclements par année civile: 35% du montant brut des intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec un seul bouclement par année civile: 35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 ▪ Avec plusieurs bouclements par année civile: 35% du montant brut des intérêts
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ Carte Maestro BCGE sur compte CHF ou EUR ▪ Carte de crédit ou carte PrePaid BCGE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ Carte Maestro BCGE sur compte CHF ou EUR: gratuite ▪ Carte de crédit ou carte PrePaid BCGE: carte principale gratuite ▪ Offres extra-bancaires: nombreux avantages très attractifs auprès de nos partenaires et cadeau de bienvenue à découvrir sur www.bcge.ch/jeunes

Comptes d'épargne

Comptes d'épargne		BCGE Epargne ¹⁰	Compte Epargne Classic EUR/USD/CNY	Compte Epargne Jeunesse
Clientèle		Particuliers dès l'âge de 18 ans		Particuliers jusqu'à 18 ans
Définition		Compte pour accumuler des excédents de revenus dans le but de réaliser ses projets à court ou moyen terme		Compte pour constituer un premier capital pour un enfant jusqu'à sa majorité
Monnaie		CHF	EUR, USD, CNY	CHF
Forfait de tenue de compte		Aucun		Aucun
Limite de rémunération		CHF 500'000	EUR 300'000/USD 500'000/CNY 3'200'000	CHF 25'000 à taux d'intérêt préférentiel
Limite de retrait		<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an (équivalent devise) ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours
Compensation du dépassement de la limite de retrait sans préavis		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2% du montant excédant la limite ▪ En cas de clôture de compte par transfert bancaire et sans émission de préavis de retrait, le traitement de l'opération peut prendre jusqu'à 48 heures 		
Prestations complémentaires		<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ Programme de fidélité BCGE Avantage service: jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires¹¹ 	BCGE Netbanking: accès gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit (consultation uniquement) ▪ Carte de versement: 1^{ère} carte gratuite
Remarques		Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées à partir de ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 15)	Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées à partir de ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 15)	Conversion automatique en compte BCGE Epargne dès l'âge de 18 ans révolus

¹⁰ Conditions identiques pour les comptes Epargne Classic en CHF, excepté l'accès au programme de fidélité BCGE Avantage service qui n'est pas autorisé. Voir taux d'intérêt en agence

¹¹ Voir conditions en agence ou sur www.bce.ch/bonus

Comptes de prévoyance

Comptes de prévoyance		Compte Epargne 3 (3 ^e pilier a)	Plan épargne fonds prévoyance
Clientèle		Particuliers exerçant une activité lucrative en Suisse et cotisant à l'AVS, de 18 à 65 ans (64 ans pour les femmes) et jusqu'à 70 ans (69 ans pour les femmes) en cas de maintien de l'activité lucrative	
Définition		Compte pour combler les lacunes de prévoyance des 1 ^{er} et 2 ^e piliers	Plan d'investissement mensuel automatisé dans un ou au maximum deux fonds de placement Synchrony LPP Funds ¹³
Monnaie		CHF	CHF
Limite de rémunération		Aucune	–
Conditions		–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire d'un compte Epargne 3 (3^e pilier a) ▪ L'avoir sur le compte Epargne 3 doit en tout temps être supérieur à CHF 50 ▪ Deux plans au maximum/personne
Conditions de versement		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement initial: min. CHF 500 ▪ Pour les personnes affiliées à une caisse de pension: max. CHF 6'768/an ▪ Pour les personnes non affiliées à une caisse de pension: 20% du revenu mais au maximum CHF 33'840/an 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement initial: min. CHF 500 ▪ Versement mensuel: min. CHF 100 ▪ Ordre permanent mensuel sur le compte Epargne 3 depuis un compte BCGE ▪ Pour les personnes affiliées à une caisse de pension: max. CHF 6'768/an ▪ Pour les personnes non affiliées à une caisse de pension: 20% du revenu mais au max. CHF 33'840/an
Conditions d'investissement		–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement automatique dès que le montant minimal de placement est atteint ▪ La totalité du solde en compte est investie (sauf le montant résiduel qui ne suffit pas pour l'achat d'une/de part(s) entière(s) de fonds. Ce dernier sera conservé en compte dans l'attente d'un versement ultérieur suffisant pour l'achat d'une/de nouvelles part(s))
Conditions de retrait		Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement ¹²	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le montant de la vente des fonds demeure dans le compte Epargne 3 selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment de la vente ▪ Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement¹²
Forfait de tenue de compte		Gratuit	–
Commission d'administration		–	Aucune
Frais d'édition et d'envoi		Selon conditions générales	Aucun
Frais pour montants versés en trop		CHF 20	–
Frais de retrait pour l'accession à la propriété ou pour le remboursement d'un prêt hypothécaire		CHF 50 pour les fonds propres	–
Frais de clôture		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1% (min. CHF 10) de CHF 1'000 à CHF 5'000 ▪ CHF 50 de CHF 5'001 à CHF 50'000 ▪ CHF 100 au-delà 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200 ▪ 2^e année: CHF 100 ▪ Dès la 3^e année: gratuit
Transfert de titres externe		–	Non autorisé
Limite de fortune investie		–	Aucune
Echange de parts de fonds de placement détenues dans le dépôt		–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/modification ▪ Dès la 2^e année: – 1^{ère} modification gratuite – Dès la 2^e modification: CHF 200/modification
Modification du choix de fonds de placement pour l'investissement automatique		–	Gratuit

Comptes de prévoyance (suite)

Frais de traitement en cas de succession (y compris les frais de clôture)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 100 jusqu'à CHF 100'000 ▪ CHF 200 au-delà 	-
Relevé et attestation	Relevé de bouclerment et attestation fiscale annuels gratuits	-
Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'investir tout ou partie des avoirs de prévoyance dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds¹³ ▪ Assurance risque pur ▪ Bonus d'intérêt additionnel sur le compte BCGE Epargne grâce au programme de fidélité BCGE Avantage service¹⁴ 	▪ Bonus d'intérêt additionnel sur le compte Epargne grâce au programme de fidélité BCGE Avantage service ¹⁴
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les montants cotisés sont déductibles du revenu imposable ▪ En cas de décès, le capital est protégé et versé aux bénéficiaires conformément au règlement ▪ Les avoirs Epargne 3 sont insaisissables, tant qu'ils restent déposés dans le cadre du 3^e pilier lié 	-

Compte de Libre Passage

Comptes de prévoyance	Clientèle	Particuliers de 18 à 65 ans (64 ans pour les femmes), voire jusqu'à 70 ans (69 ans pour les femmes)
	Définition	Compte pour préserver les avoirs de 2 ^e pilier lors de la cessation temporaire ou définitive d'une activité lucrative
	Monnaie	CHF
	Limite de rémunération	Aucune
	Conditions de versement	Seuls les avoirs provenant d'une institution de prévoyance professionnelle ou les remboursements de fonds ayant servi à l'accession à la propriété sont acceptés
	Conditions de retrait	Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement ¹²
	Forfait de tenue compte	Gratuit
	Frais d'édition et d'envoi	Selon conditions générales
	Frais de retrait pour l'accession à la propriété ou pour le remboursement d'un prêt hypothécaire	CHF 500
	Frais de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 100 si le compte est clôturé moins de 12 mois après son ouverture ▪ Gratuit si le compte est clôturé plus de 12 mois après son ouverture
Frais de traitement en cas de succession (y compris les frais de clôture)	Autres frais	▪ CHF 50 pour toute recherche d'adresse ou d'ayant droit
	Relevé et attestation	Relevé de bouclerment annuel gratuit
	Prestations complémentaires	Possibilité d'investir tout ou partie des avoirs de prévoyance dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds ¹³
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit des intérêts et capital de prévoyance non imposables jusqu'au versement ▪ En cas de décès, le capital est protégé et versé aux bénéficiaires conformément au règlement ▪ Les avoirs de libre passage sont insaisissables, tant qu'ils restent déposés dans le cadre du 2^e pilier

¹² Conditions spéciales en cas de départ vers l'UE/AELE. Voir avec votre conseiller

¹³ Votre conseiller se tient à disposition pour la présentation de la gamme des fonds Synchrony LPP Funds proposés dans le cadre du Plan épargne fonds prévoyance

¹⁴ Voir conditions en agence ou sur www.bcge.ch/bonus

Comptes de placements et bourse en ligne BCGE 1816

Dépôts		Dépôt titres	Dépôt BCGE 1816 (bourse en ligne)																																																																																																	
Monnaie des comptes liés au dépôt titres	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 18 ans et sociétés	–																																																																																																	
	Définition	Dépôt titres destiné à la constitution et à la gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un conseiller BCGE	Dépôt titres lié à la prestation BCGE 1816, pour gérer en ligne, de façon autonome son portefeuille																																																																																																	
	Droits de garde	CHF et monnaies étrangères principales à choix <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarif de base: 0.30%/an de la masse sous gestion + TVA ▪ Frais minimums: <ul style="list-style-type: none"> – CHF 100/an/dépôt titres + TVA – CHF 30/an/dépôt titres sans position + TVA – CHF 25/an/position + TVA ▪ Réduction du tarif de base: <ul style="list-style-type: none"> – gratuit pour les actions BCGE, sans frais minimum – 50% pour les fonds de placement Synchrony et La Foncière ▪ Majoration du tarif de base: <ul style="list-style-type: none"> – 0.05%/an pour dépôt numérique et société de domicile, min. CHF 200 + TVA – CHF 25/police d'assurance + TVA, à l'exception des polices d'assurance nanties – dépôt ségrégué: sur demande 	CHF et certaines monnaies étrangères à choix <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarif de base: 0.10%/an de la masse sous gestion + TVA ▪ Frais minimums: CHF 40/an + TVA ▪ Réduction du tarif de base: <ul style="list-style-type: none"> – gratuit pour les actions BCGE et fonds de placement Synchrony, sans frais minimum ▪ Majoration du tarif de base: sans 																																																																																																	
	Fréquence de facturation	Trimestrielle	Trimestrielle																																																																																																	
	Transfert de titres externe	▪ Titres suisses: CHF 100/ligne + TVA ▪ Titres étrangers: CHF 120/ligne + TVA	CHF 50/ligne + TVA																																																																																																	
	Cédule hypothécaire	Sans frais	–																																																																																																	
	Frais de clôture	CHF 200 + TVA	Gratuit																																																																																																	
	Conditions d'utilisation	–	BCGE Netbanking mis à disposition sans frais avec accès gratuit à la prestation BCGE 1816																																																																																																	
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes courants de gestion, liés au dépôt titres, non rémunérés (tenue de compte gratuite) ▪ Relevé de performance gratuit ▪ Relevé fiscal ▪ Crédit lombard 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes BCGE 1816 non rémunérés (tenue de compte gratuite) ▪ Relevé de performance gratuit ▪ Relevé fiscal ▪ Informations financières 																																																																																																	
		Tarification ¹⁵ hors fonds de placement Synchrony ¹⁶	Tarification par transaction saisie en ligne ¹⁵																																																																																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Tranches</th> <th colspan="2">Obligations et titres assimilés</th> <th colspan="3">Actions, fonds de placement externes ¹⁷ et titres assimilés ¹⁵</th> </tr> <tr> <th>En CHF ¹⁸ et en monnaies étrangères</th> <th>Marché suisse ¹⁹</th> <th>Marchés Europe et Amérique du Nord</th> <th>Autres pays</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Minimum</td> <td>CHF 120</td> <td>CHF 80</td> <td>CHF 120</td> <td>CHF 120</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jusqu'à CHF 49'999</td> <td>0.80%</td> <td>1.10%</td> <td>1.80%</td> <td>2.00%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 50'000</td> <td>0.70%</td> <td>1.00%</td> <td>1.65%</td> <td>1.85%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 100'000</td> <td>0.50%</td> <td>0.80%</td> <td>1.45%</td> <td>1.65%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 200'000</td> <td>0.40%</td> <td>0.60%</td> <td>1.20%</td> <td>1.40%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 300'000</td> <td>0.40%</td> <td>0.40%</td> <td>0.90%</td> <td>1.10%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 400'000</td> <td>0.30%</td> <td>0.30%</td> <td>0.80%</td> <td>1.00%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 1'000'000</td> <td>0.20%</td> <td>0.20%</td> <td>0.70%</td> <td>0.90%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Tranches	Obligations et titres assimilés		Actions, fonds de placement externes ¹⁷ et titres assimilés ¹⁵			En CHF ¹⁸ et en monnaies étrangères	Marché suisse ¹⁹	Marchés Europe et Amérique du Nord	Autres pays		Minimum	CHF 120	CHF 80	CHF 120	CHF 120		Jusqu'à CHF 49'999	0.80%	1.10%	1.80%	2.00%		Dès CHF 50'000	0.70%	1.00%	1.65%	1.85%		Dès CHF 100'000	0.50%	0.80%	1.45%	1.65%		Dès CHF 200'000	0.40%	0.60%	1.20%	1.40%		Dès CHF 300'000	0.40%	0.40%	0.90%	1.10%		Dès CHF 400'000	0.30%	0.30%	0.80%	1.00%		Dès CHF 1'000'000	0.20%	0.20%	0.70%	0.90%		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Tranches</th> <th colspan="2">Actions/Obligations/Warrants/ETI ²⁰</th> <th colspan="2">Fonds de placement ²⁰</th> </tr> <tr> <th>Marché suisse et obligations euromarché</th> <th>Marché Europe/Amérique du Nord/Australie et asiatiques ²¹</th> <th>Fonds Synchrony</th> <th>Autres fonds ¹⁷</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jusqu'à CHF 1'000</td> <td>CHF 8</td> <td>CHF 40</td> <td></td> <td>CHF 35</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 1'001</td> <td>CHF 35</td> <td>CHF 40</td> <td></td> <td>CHF 35</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 25'000</td> <td>CHF 125</td> <td>CHF 150</td> <td>Gratuit</td> <td>CHF 125</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 50'000</td> <td>CHF 175</td> <td>CHF 225</td> <td></td> <td>CHF 175</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 100'000</td> <td>CHF 300</td> <td>CHF 400</td> <td></td> <td>CHF 300</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 500'000 ²²</td> <td>CHF 1'000</td> <td>CHF 2'000</td> <td></td> <td>CHF 1'000</td> </tr> </tbody> </table>	Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETI ²⁰		Fonds de placement ²⁰		Marché suisse et obligations euromarché	Marché Europe/Amérique du Nord/Australie et asiatiques ²¹	Fonds Synchrony	Autres fonds ¹⁷	Jusqu'à CHF 1'000	CHF 8	CHF 40		CHF 35	Dès CHF 1'001	CHF 35	CHF 40		CHF 35	Dès CHF 25'000	CHF 125	CHF 150	Gratuit	CHF 125	Dès CHF 50'000	CHF 175	CHF 225		CHF 175	Dès CHF 100'000	CHF 300	CHF 400		CHF 300	Dès CHF 500'000 ²²	CHF 1'000	CHF 2'000		CHF 1'000
Tranches	Obligations et titres assimilés		Actions, fonds de placement externes ¹⁷ et titres assimilés ¹⁵																																																																																																	
	En CHF ¹⁸ et en monnaies étrangères	Marché suisse ¹⁹	Marchés Europe et Amérique du Nord	Autres pays																																																																																																
Minimum	CHF 120	CHF 80	CHF 120	CHF 120																																																																																																
Jusqu'à CHF 49'999	0.80%	1.10%	1.80%	2.00%																																																																																																
Dès CHF 50'000	0.70%	1.00%	1.65%	1.85%																																																																																																
Dès CHF 100'000	0.50%	0.80%	1.45%	1.65%																																																																																																
Dès CHF 200'000	0.40%	0.60%	1.20%	1.40%																																																																																																
Dès CHF 300'000	0.40%	0.40%	0.90%	1.10%																																																																																																
Dès CHF 400'000	0.30%	0.30%	0.80%	1.00%																																																																																																
Dès CHF 1'000'000	0.20%	0.20%	0.70%	0.90%																																																																																																
Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETI ²⁰		Fonds de placement ²⁰																																																																																																	
	Marché suisse et obligations euromarché	Marché Europe/Amérique du Nord/Australie et asiatiques ²¹	Fonds Synchrony	Autres fonds ¹⁷																																																																																																
Jusqu'à CHF 1'000	CHF 8	CHF 40		CHF 35																																																																																																
Dès CHF 1'001	CHF 35	CHF 40		CHF 35																																																																																																
Dès CHF 25'000	CHF 125	CHF 150	Gratuit	CHF 125																																																																																																
Dès CHF 50'000	CHF 175	CHF 225		CHF 175																																																																																																
Dès CHF 100'000	CHF 300	CHF 400		CHF 300																																																																																																
Dès CHF 500'000 ²²	CHF 1'000	CHF 2'000		CHF 1'000																																																																																																
Courtages																																																																																																				
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun courtage n'est perçu sur les actions BCGE. Les émissions ou rachats de parts de fonds de placement Synchrony sont décomptés sans commission ▪ Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées à partir du compte courant de gestion par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 15) ▪ Les éventuels soldes débiteurs sont soumis aux taux débiteurs disponibles en agence ou sur www.bcege.ch 																																																																																																			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun courtage n'est perçu sur les actions BCGE. Les émissions ou rachats de parts de fonds de placement Synchrony sont décomptés sans commission ▪ Aucune vente "short" (à découvert) n'est autorisée ▪ Les éventuels soldes débiteurs sont soumis aux taux débiteurs disponibles en agence ou sur www.bcege.ch ▪ Pas de limite de type lombard 																																																																																																			

Comptes de placements et bourse en ligne BCGE 1816 (suite)

		BCGE Plan épargne fonds
Compte d'épargne en fonds de placement	Clientèle	Particuliers
	Définition	Plan d'investissement mensuel automatisé dans un fonds de placement Synchrony ²⁴
	Monnaie	CHF, EUR, USD
Commission d'administration		Aucune
Emissions et rachats de parts de fonds		Les émissions et rachats de parts de fonds de placement Synchrony sont décomptés sans commission
Conditions de versement		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement initial: min. CHF 500 ▪ Versement mensuel: min. CHF 100 ▪ Versement extraordinaire possible
Conditions d'investissement		Investissement automatique dans le fonds de placement au choix du client ²⁴ , dès que le montant minimal de placement est atteint. La totalité du solde en compte est investie (sauf le montant résiduel qui ne suffit pas pour l'achat d'une/de part(s) entière(s) de fonds. Ce dernier sera conservé en compte dans l'attente d'un versement ultérieur suffisant pour l'achat d'une/de nouvelle(s) part(s))
Transfert de titres externe		Non autorisé
Retraits/frais de clôture		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/événement + TVA ▪ 2^e année: CHF 100/événement + TVA ▪ Dès la 3^e année: gratuit
Echange de parts de fonds de placement détenues dans le dépôt		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/modification ▪ Dès la 2^e année: – 1^{ère} modification: gratuite – dès la 2^e modification: CHF 200/modification
Modification du choix de fonds de placement pour l'investissement automatique		Gratuit
Prestations complémentaires		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevé fiscal ▪ Dépôt Plan épargne fonds sans commission d'administration
Remarques		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plan au maximum par client ▪ L'avoir sur le compte BCGE Plan épargne fonds doit en tout temps être supérieur à CHF 50 ▪ Limite de fortune investie: max. CHF 200'000

15 Les éventuels droits et taxes sont facturés en plus

16 Tarification fonds de placements Synchrony: voir brochure "Gestion de fortune – Tarifs et conditions"

17 Pour certains fonds de placement appliquant des frais spécifiques, des frais supplémentaires peuvent être facturés

18 Marché gris, nouvelles émissions: prix du marché + ½ courtage jusqu'à la fin de la période de souscription

19 Aucun courtage n'est perçu sur les actions BCGE

20 Disponibilité: se renseigner auprès de votre conseiller

21 Places boursières de Tokyo et Singapour

22 Pour les transactions supérieures à CHF 1 mio, s'adresser à votre conseiller

23 Fonds de placement avec code ISIN suisse

24 Votre conseiller se tient à disposition pour la présentation de la gamme des fonds Synchrony proposée dans le cadre du BCGE Plan épargne fonds prévoyance

Comptes privés et sociétés

Comptes privés et sociétés		Compte courant	BCGE Garantie loyer
	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 18 ans et sociétés	Particuliers et sociétés
	Définition	Compte d'avoirs à vue pour effectuer les opérations courantes, principalement en monnaies étrangères autres que CHF, EUR et USD	Compte bloqué afin de constituer la garantie exigée par le bailleur lors d'une location
	Monnaie	Disponible en différentes monnaies, sauf CHF, EUR, USD, proposées sous BCGE Privé (voir page 4) et BCGE Entreprises (voir page 11)	CHF
	Limite de rémunération	Aucune	CHF 500'000
	Ouverture de compte	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 10 jusqu'à CHF 1'000 de garantie ▪ CHF 20 de CHF 1'001 à CHF 10'000 ▪ CHF 50 au-delà de CHF 10'001
	Forfait de tenue de compte	CHF 24/trimestre	Gratuit
	Limite de retrait	Aucune	La garantie est libérée selon les conditions légales
	Limite de crédit	Possible, sur demande	–
	Frais d'édition et d'envoi	Selon conditions générales	Selon conditions générales
	Bouclément	Trimestriel	Annuel
	Impôt anticipé	35% du montant brut d'intérêt	35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ BCGE Business link: accès gratuit ▪ Carte de versement: 1^{ère} carte gratuite ▪ Cartes de crédit BCGE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit (consultation uniquement)
	Remarques	Pas de rémunération créancière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de retirer les intérêts ▪ Certificat de dépôt délivré en 24 heures ▪ Documents remis à la régie par les soins de la BCGE

Comptes sociétés

	BCGE Entreprises	BCGE Trésorerie	Compte de consignation
Comptes sociétés			
Clientèle	Sociétés, indépendants, professions libérales, associations	Sociétés, indépendants, professions libérales, associations, communautés de copropriétaires	Sociétés
Définition	Compte courant d'avois à vue pour effectuer les opérations courantes	Compte de mise en réserve de liquidités	Compte destiné à la consignation de capital lors de la fondation d'une société et d'augmentation de capital d'une entreprise (société anonyme, société à responsabilité limitée ou société en commandite par actions ayant son siège en Suisse)
Monnaie	CHF, EUR, USD	CHF, EUR, USD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF ▪ EUR, USD pour les versements d'agios: sur demande
Limite de rémunération	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF: 500'000 ▪ EUR, USD: Aucune 	–
Ouverture de compte	Gratuit	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de dossier: 1 % de la somme consignée (contre-valeur CHF min. CHF 20, max. CHF 5'000) ▪ Frais de livraison: min. CHF 50 ▪ Frais de modification: CHF 100 pour chaque attestation
Forfait de tenue de compte	CHF 24/trimestre	–	–
Frais d'écriture	Gratuit	CHF 0.50/ligne d'écriture	–
Limite de retrait	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 100'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	–
Compensation du dépassement de la limite de retrait sans préavis	–	2% du montant excédant la limite	–
Limite de crédit	Possible, sur demande	–	–
Bouclément	Trimestriel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel ▪ Trimestriel si 1.) le solde du compte après calcul du bouclément est négatif ou 2.) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du bouclément est \geq CHF 200 	Semestriel
Impôt anticipé	35% du montant brut d'intérêt créancier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec un seul bouclément par année civile: 35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 ▪ Avec plusieurs boucléments par année civile: 35% du montant brut des intérêts 	–
Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ BCGE Business link: accès gratuit ▪ Carte Maestro BCGE ▪ Carte de versement: 1^{ère} carte gratuite ▪ Cartes de crédit MasterCard Business Card et Corporate Card 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ BCGE Netbanking: accès gratuit ▪ BCGE Business link: accès gratuit ▪ Carte Maestro BCGE ▪ Carte de versement: 1^{ère} carte gratuite 	–
Remarques	Taux d'intérêt préférentiels selon 4 paliers, basés à partir de CHF 250'000, sur la rémunération du compte à terme 48 heures, disponible auprès de votre conseiller	Taux d'intérêt préférentiels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Votre conseiller se tient à disposition pour des renseignements sur l'attestation de consignation de capital ▪ Pas de rémunération créancière

Cartes BCGE et opérations de guichet

		Carte Maestro BCGE	Carte banque	Carte de versement
Carte Maestro BCGE et autres cartes BCGE	Cotisation annuelle	CHF 30 ²⁵	CHF 10 ²⁵	Gratuite
	Carte de remplacement (perte ou vol)	CHF 20	CHF 20	CHF 20
	Frais de blocage de carte	CHF 50	CHF 30	–
	Renouvellement code NIP	CHF 5	CHF 5	–
	Envoi en courrier recommandé (optionnel)	Tarif postal en vigueur	Tarif postal en vigueur	–
	Retrait aux bancomats BCGE et réseau des banques cantonales	CHF, EUR Gratuit	Gratuit (bancomats BCGE)	–
	Retrait aux bancomats d'autres banques	En Suisse (CHF, EUR)	CHF 2, EUR 3.50/retrait	–
		A l'étranger	CHF 5/retrait	–
	Versement aux bancomats BCGE (CHF, EUR)	Gratuit		
	Limite journalière d'utilisation	En Suisse et en Europe	Jusqu'à CHF 10'000 ²⁶	Jusqu'à CHF 10'000 ²⁶ (uniquement bancomats BCGE)
Hors Europe		Jusqu'à CHF 3'000 ²⁶		–
Paiement sans espèces	En Suisse	Gratuit	–	
	A l'étranger	1% du montant, min. CHF 1.50	–	
Carte Travel Cash				
	Cotisation annuelle	Gratuite		
	Frais de chargement	1.5% du montant		
	Retrait aux bancomats en Suisse ou à l'étranger	CHF/EUR/USD 5/retrait (selon la monnaie de la carte)		
	Paiement sans espèces	CHF/EUR/USD 1/paiement (selon la monnaie de la carte)		
	Blocage et remplacement de la carte	Gratuit		
Opérations de guichet				
	Retrait (CHF, EUR)	CHF 3/retrait, gratuit au-delà de CHF 10'000 ou contre-valeur en EUR		
	Change client	Cours billet sans frais d'opération de change sauf pour EUR/CHF 3/opération		
	Change non client	CHF 5		
	Achat/vente de métaux précieux physiques client	Gratuit		
	Achat/vente de métaux précieux physiques non client	▪ Jusqu'à CHF 1'000: CHF 5/opération	▪ Au-delà: CHF 25/opération	
	Retrait/versement depuis/sur un compte en monnaie étrangère (agio)	1%, min. CHF 10		
	Retrait/versement depuis/sur un compte d'une autre banque cantonale	CHF 10		
	Service d'expédition de monnaies étrangères	CHF 5 + agio	EUR/USD: 1% du montant	CHF: 1.5% du montant min. CHF 30, max CHF 100
	Livraison express de monnaies étrangères	CHF/EUR/USD 25/envoi		
	Tri de monnaie pour versement en compte	Gratuit jusqu'à CHF 200, au-delà: 2% du montant		

²⁵ Gratuite jusqu'à 25 ans

²⁶ Si la position du compte le permet et selon les fonctions de géoblocage prédéfinies

Cartes de crédit et prépayées pour particuliers²⁷

	Argent CHF	World/Or CHF, EUR, USD	Visa Platinum CHF, EUR, USD	MasterCard PrePaid CHF, EUR, USD
Visa et MasterCard	Clientèle	Dès 18 ans	Dès 18 ans	Dès 15 ans ou sans revenus réguliers
	Cotisation annuelle carte principale	CHF 100 ²⁸	CHF 200, EUR/USD 150 ²⁸	CHF 50, EUR/USD 25 ²⁸
	Cotisation annuelle carte supplémentaire	CHF 25 (CHF 50 si décompte séparé)	CHF 50 (CHF 75 si décompte séparé), EUR/USD 75	7 cartes supplémentaires gratuites
	Carte de remplacement (perte ou vol)	CHF 20	Gratuit	Gratuit
	Frais de chargement	–	–	–
	Remplacement du code NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Limite mensuelle	Max. CHF 10'000	Max. CHF 20'000	Max. CHF 300'000
Retrait d'espèces aux bancomats	En Suisse	<ul style="list-style-type: none"> 3.5% du montant, min. CHF 5 Gratuit, sur l'ensemble du réseau des banques cantonales, avec option débit direct Retrait en EUR aux bancomats non disponible 	<ul style="list-style-type: none"> 3.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50 Gratuit, sur l'ensemble du réseau des banques cantonales, avec option débit direct Retrait en EUR aux bancomats non disponible 	<ul style="list-style-type: none"> 2.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50 Retrait en EUR aux bancomats non disponible
	A l'étranger	3.5% du montant, min. CHF 10	3.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7	2.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7
Retrait d'espèces aux guichets	A l'étranger	4% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7		
Autres frais	Conversion des monnaies étrangères	Cours devises à la vente + frais de traitement 1.75%		
	Paiement par acomptes	Min. 5% du montant (min. CHF/EUR/USD 100). Intérêt annuel effectif 12%		
	Facture papier	<ul style="list-style-type: none"> CHF/EUR/USD 2/facture Gratuit avec MyAccount 	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> CHF/EUR/USD 2/facture Gratuit avec MyAccount
	Contestation injustifiée d'une transaction	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Commande d'un justificatif (copie justificatif d'achat)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Frais de blocage de la carte	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Frais pour envoi spécial de la facture, de la carte ou du NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Frais de réimpression de la facture, vue d'ensemble des transactions, justificatifs d'intérêt, etc.	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Remboursement du solde de la carte	–		
Services	Outil de gestion online	MyAccount: gratuit		
13	Programme bonus surprize et prestations d'assurances	Voir détails sur www.viseca.ch		

²⁷ Conditions et frais détaillés des cartes de crédit et prépayées Banque Cantonale disponibles sur www.viseca.ch

²⁸ Gratuite jusqu'à 25 ans

Cartes de crédit pour sociétés²⁹

		Business Card Argent CHF	Business Card Or CHF, EUR, USD	Corporate Card Argent CHF	Corporate Card Or CHF, EUR, USD
MasterCard	Clientele	Petites sociétés, indépendants, professions libérales, associations (jusqu'à 10 cartes)		PME et grandes sociétés (dès 10 cartes)	
	Cotisation annuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première carte: CHF 100 ▪ Carte supplémentaire: CHF 50 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première carte: CHF 170, EUR/USD 150 ▪ Carte supplémentaire: CHF 85, EUR/USD 75 	CHF 100/carte	CHF 170, EUR/USD 150/carte
	Cotisation annuelle carte de voyage	–	–	CHF 50/carte	CHF 50, EUR/USD 40/carte
	Cotisation annuelle carte d'achat	–	–	CHF 50/carte	CHF 50, EUR/USD 40/carte
	Carte de remplacement (perte ou vol)	CHF 20	Gratuit	CHF 20	Gratuit
	Remplacement du code NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Design individualisé	CHF 40/an/carte	–	Logo entreprise: taxe unique CHF 400	
	Limite mensuelle par carte	Max. CHF 10'000	Max. CHF 50'000	Max. CHF 10'000	Max. CHF 300'000
Retrait d'espèces aux bancomats	En Suisse	3.5% du montant, min. CHF 5	3.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50	3.5% du montant, min. CHF 5	3.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50
	A l'étranger	3.5% du montant, min. CHF 10	3.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7	3.5% du montant, min. CHF 10	3.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7
Retrait d'espèces aux guichets	En Suisse et à l'étranger	4% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7			
Autres frais	Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20/facture	CHF 20, EUR/USD 15/facture	CHF 20/facture	CHF 20, EUR/USD 15/facture
	Conversion des monnaies étrangères	Cours devises à la vente + frais de traitement 1.5%		Cours devises à la vente + frais de traitement 1%, (EUR/USD 1.5%)	
Services	Outil de gestion des frais online	eXpense: gratuit	eXpense: gratuit	SmartData Online: taxe unique CHF 500 (mise en service) + CHF 500/an (licence)	SmartData Online: taxe unique CHF 500 (mise en service) + CHF 500/an (licence)

Trafic des paiements

		BCGE Netbanking	Ordre manuel
Paiement en Suisse en CHF	Ordre de paiement ³⁰	Gratuit ³¹	CHF 5/paiement ³¹
	Virement interne ³⁰	Gratuit	CHF 1/paiement ³¹
	Transfert compte à compte (même numéro client)	Gratuit	Gratuit
	Ordre Quick	–	CHF 0.50/paiement ³²
	Ordre permanent (création, mutation et annulation)	Gratuit	CHF 5/ordre ³¹
	Ordre permanent (exécution)	Gratuit ³¹	Gratuit ³¹
	Autorisation de débit direct (LSV)	Gratuit ³¹	Gratuit ³¹
	Versement au guichet postal	–	Tarif postal en vigueur
	Paiement postal refusé pour cause d'erreur de calligraphie sur BVR	–	Tarif postal en vigueur
	BCGE Business link (confirmation par fax)	CHF 15/ordre	CHF 15/ordre
Paiement international ³⁴	Ordre SEPA ³⁰⁺³⁵	CHF 1/paiement ³¹⁺³³	–
	Ordre de paiement ³⁰⁺³⁶	CHF 5/paiement ³¹ (+ frais de tiers)	CHF 12/paiement ³¹ (+ frais de tiers)
	Ordre permanent (création, mutation et annulation)	Gratuit	CHF 5/ordre ³¹
	Ordre permanent (exécution)	CHF 5/paiement ³¹ (+ frais de tiers)	CHF 5/paiement ³¹ (+ frais de tiers)
	Ordre permanent SEPA ³⁵ (exécution)	CHF 1/paiement ³¹⁺³³	–
Frais supplémentaires en cas de paiement international ³⁴	Tous les frais à la charge du donneur d'ordre	Le donneur d'ordre prend en charge le tarif BCGE, ainsi que les frais de tiers moyennant un forfait de CHF 20. En cas de frais de tiers élevés, la BCGE se réserve le droit de réclamer des frais supplémentaires. Le bénéficiaire reçoit la totalité du montant viré	
	Partage des frais	Le donneur d'ordre prend en charge le tarif BCGE. Les frais de tiers sont à la charge du bénéficiaire	
	Tous les frais à la charge du bénéficiaire	Outre le tarif BCGE, le bénéficiaire prend également en charge les frais de tiers	
Autres frais	Alerte SMS	Gratuit	
	Ordre urgent	CHF 25	
	Ordre passé par téléphone, fax ou email	CHF 20	
	Frais de recherche sur demande du client	CHF 120/heure + TVA, min. CHF 50/cas + TVA	
	Etablissement et envoi de duplicata, d'attestation ou de confirmation, par courrier, fax ou email	CHF 30/cas	
	Confirmation d'exécution par téléphone, fax ou email	CHF 15	
	Bulletins de versement personnalisés	CHF 0.10/pièce (min. 25 pièces)	
	Feuilles A4 blanches pour facture + BVR	CHF 30 pour 1'000 BVR	

³⁰ Valable également pour un ordre de paiement ARS/ETF

³¹ Depuis un compte d'épargne et/ou compte courant de gestion: majoration de CHF 5/paiement ou virement, à l'exception d'un transfert de compte à compte sur une même relation client

³² Ordre à partir d'un compte d'épargne et/ou compte courant de gestion: CHF 2/paiement

³³ Depuis un compte BCGE Entreprises: gratuit

³⁴ Paiement à destination/en provenance de l'étranger (en CHF ou en monnaie étrangère) ou paiement en Suisse en monnaie étrangère

³⁵ Single Euro Payments Area paiement ou débit direct (LSV) en EUR à destination ou en provenance de l'Espace SEPA avec indication d'IBAN et choix du partage des frais (SHA)

³⁶ La BCGE n'exécutera les paiements à destination de l'un des pays de l'UE/AELE que si l'IBAN et le BIC sont renseignés

Chèques et assignations à vue sur banques

		Tarif	Valeur
Emission de chèques	Chèque bancaire	CHF 75 + frais d'envoi	
	Chèque correspondance (min. 50 chèques par commande)	CHF 2/chèque	
	Retour de chèque impayé	CHF 50/chèque + frais d'envoi	
Encaissement de chèques	Crédit immédiat sauf bonne fin	CHF 15/chèque ³⁸	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chèques en CHF: 7 jours ouvrables ▪ Chèques autres monnaies: 12 jours ouvrables
	Crédit après encaissement	CHF 50/chèque ³⁸	A réception de la couverture
Encaissement de chèques de voyage ³⁷	En CHF sur la Suisse	CHF 4/remise	2 jours ouvrables (crédit)
	En CHF sur l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 4/remise ▪ CHF 1/chèque 	10 jours ouvrables (crédit)
Effets de change, papiers analogues aux effets de change et quittances	Escompte (calculé pour min. 5 jours) sur la Suisse	CHF 30	+ 5 jours du calendrier pour la couverture des effets de change en monnaie étrangère
	Escompte (calculé pour min. 5 jours) sur l'étranger	2‰, min. CHF 30, max. CHF 500	+ Min. 8 jours du calendrier pour la couverture, resp. min. 10 jours lorsque l'effet n'est pas libellé en CHF, ni dans la monnaie du lieu de paiement
	Encaissement sauf bonne fin (effets et quittances) de la couverture	CHF 15	5 jours ouvrables après échéance
	Encaissement à réception sur la Suisse	1‰, min. CHF 30, max. CHF 500	
	Encaissement à réception sur l'étranger	2‰, min. CHF 30, max. CHF 500	A réception de la couverture
Couverture remise en Suisse	Paiement en CHF	Sans frais	
	Paiement en monnaie étrangère	CHF 30/remise, à la charge du bénéficiaire	
Autres frais	Frais de prorogation	CHF 50	
	Annulation chèque bancaire non utilisé	CHF 50 + frais de correspondant éventuels	
	Blocage chèque de correspondance	CHF 50	
	Demande d'acceptation ou d'aval	CHF 50	
	Avis de sort (avis de paiement ou de non-paiement) pour tous les appoints crédités sauf bonne fin	CHF 50	
	Frais de notification chèques et effets de change	CHF 50	
	Déclaration de non-paiement (déclaration en lieu et place de l'acte authentique CO art. 1128) pour les chèques	CHF 20	
	Commission de recours (CO art. 1045/6, 1098, 1130, 1143) pour la banque présentatrice	1/3‰, min. CHF 20	
	Commission de recours (CO art. 1045/6, 1098, 1130, 1143) pour chacune des banques qui endossent	2‰, min. CHF 20	
	Commission de protêt pour la banque présentatrice	1/3‰, min. CHF 20	
Commission de protêt pour chacune des banques qui endossent	2‰, min. CHF 20		

³⁷ Crédit immédiat sauf bonne fin ou paiement en espèces

³⁸ Pour les chèques libellés en USD: CHF 100/chèque avec crédit après encaissement uniquement

Conditions générales

Conditions générales pour effets de commerce (chèques, effets de change, quittances, etc.) sur la Suisse et l'étranger

- En remettant à la banque un ordre d'encaissement touché par le présent tarif, le cédant reconnaît toutes les dispositions de ce dernier
- Les conditions de ce tarif représentent des minima et sont applicables par effet de commerce, si aucune autre disposition n'est prévue
- Si un encaissement entraîne un courrier supplémentaire, ce travail sera calculé séparément
- Les autres frais (port, téléphone, etc.) ainsi que les frais de correspondants ne sont pas inclus dans ce tarif d'encaissement. Ils sont ajoutés ou déduits dans la mesure où ils ne sont pas payés par le tiré
- Les taxes et frais seront aussi calculés sur les effets réclamés, impayés et retournés faute d'acceptation
- En cas de livraison sans valeurs d'effets de change, de quittance, etc., les taxes prélevées seront les mêmes que si l'encaissement avait eu lieu
- Si la banque crédite, sauf bonne fin, la contre-valeur des effets de commerce (effets de change, chèques, quittances, etc.), le crédit est effectué sauf bonne fin, également lorsque les effets de commerce sont payables à la banque chargée de l'encaissement
- Les chèques remis aux guichets les samedis, en vue d'être crédités sauf bonne fin, sont considérés comme ayant été présentés le jour ouvrable suivant
- La date de réception de l'envoi au comptoir bancaire qui gère le compte est déterminante pour la fixation de la valeur
- Toute responsabilité est déclinée:
 - pour la présentation en temps utile et la levée à bonne date du protêt des effets "à trop échéance" ou des effets dont l'adresse du tiré est insuffisante
 - pour les différences de cours sur les effets de commerce en monnaie étrangère
 - pour la validité et les conséquences d'effets prorogés
- Les effets "sans frais" ne sont notifiés que sur demande expresse du cédant
- A première réquisition de la banque, les cédants ont l'obligation de lui procurer un duplicata de tout appoint égaré ou devenu inutilisable ou de requérir le blocage immédiat de l'effet de commerce et de pourvoir à l'émission d'un effet de commerce de remplacement
- Les règles uniformes, relatives aux encaissements éditées par la Chambre de commerce internationale, sont par ailleurs déterminantes pour l'exécution des encaissements

Coffres-forts

		Catégorie	Volume, dm ³	Tarif annuel + TVA
Coffres-forts	Location	1	<11.50	CHF 125
		2	11.60 à 15.90	CHF 160
		3	16 à 24	CHF 215
		4	25 à 38	CHF 260
		5	39 à 73	CHF 375
		6	74 à 145	CHF 540
		7	146 à 199	CHF 760
		8	200 à 298	CHF 1'125
		9	299 à 620	CHF 2'200
		10	621 à 1'313	CHF 3'650
		11	>1'314	CHF 7'500
Ouverture forcée				CHF 750

Banque Cantonale de Genève

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
www.bcge.ch

22 agences à Genève

Siège:
Quai de l'Île 17
CP 2251
1211 Genève 2

Private Banking en Suisse

Quai de l'Île 17
CP 2251 – 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50
CP 159 – 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19
Postfach 4068 – 8021 Zürich

